

RÉFUTATION DE MGR GUÉRARD

— SUITE —

LOUIS-HUBERT REMY

5 février 2020, en la fête de Sainte Agathe, vierge et martyre

Le 28 janvier 2020, Verrua (donc l'abbé Ricossa !) fait une dernière production **niant tout et se moquant de nous — sans jamais répondre — en inversant beaucoup de choses selon la méthode RÉVOLUTIONNAIRE...**

« Pour conclure. Nous le répétons encore : merci, M. Remy ! Vous ne pouviez mieux nous démontrer la vérité de la Thèse et le dilettantisme de ses détracteurs » Verrua, le 28 janvier 2020 ⁽¹⁾.

Une seule question déjà posée quatre fois et toujours sans réponse :

« QUELLE EST LA VALEUR DES ACTES D'UN PAPE MATERIALITER ? »

Mgr Guérard m'avait répondu. Pourquoi ne répondez-vous pas ? Est-ce que la réponse vous fait peur ?

OUI LA RÉPONSE VOUS FAIT PEUR. Mgr Guérard m'avait répondu immédiatement : « **NULLE** », car il n'y a pas d'autre réponse. **Et la Thèse s'effondre.** Et quelques soient vos démonstrations pseudo-philosophiques, vos rodomontades, vos injures, Mgr Guérard a bien écrit ce texte de réfutation dans un moment de lucidité. Libre à vous de le nier !

De Louis-Hubert Remy, de Denoyelle, aucune importance, seule la question de la thèse importe. J'ai relu avec attention le *Sodalitium* n° 13, de mai 1987 ⁽²⁾. L'erreur de Mgr Guérard est de se concentrer sur Paul VI. Car **le problème se pose dès Jean XXIII.** Mgr parle plusieurs fois d'un **OBEX** rendant nulles les élections. OUI il y a un **obex** : **JEAN XXIII N'ÉTAIT PAS CATHOLIQUE** et ne pouvait être Pape ! et à partir de son pontificat les ennemis de l'Église l'investissent, **changeant tout pour tout détruire.**

Comme tous les Papes, à son couronnement il fit le serment suivant ⁽³⁾ :

"Je promets de ne rien diminuer ni changer de ce qui m'a été transmis par mes vénérables prédécesseurs. Comme leur fidèle disciple et successeur, je m'engage à n'admettre aucune nouveauté, mais, au contraire, à vénérer avec ferveur et à conserver de toutes mes forces le dépôt qui m'a été confié. En conséquence, qu'il s'agisse de nous ou d'un autre, nous soumettons au plus sévère anathème quiconque aurait la présomption d'introduire une nouveauté quelconque qui serait opposée à cette tradition évangélique ou à l'intégrité de la Foi et de la Religion Catholique".

¹<http://www.sodalitium.eu/merci-monsieur-louis-hubert-remy/>

²<http://www.sodalitium.eu/interview-de-monseigneur-guerard-lauriers/>

³ Page 4 :

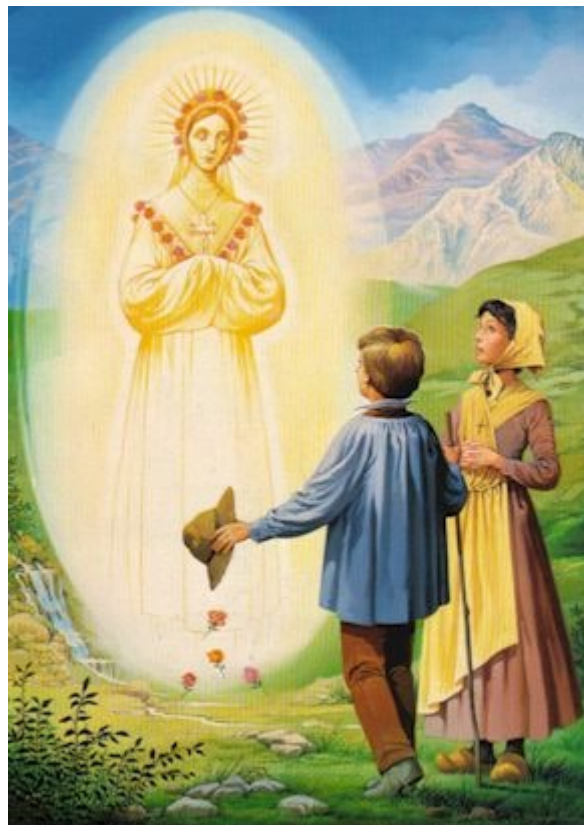
http://www.a-c-r-f.com/documents/JEAN_XXIII_et_VATICAN_II_Sous_feux_Pentecote_luciferienne.pdf

Et très vite il trahit son serment !

J'ai relu aussi avec attention le livre de l'abbé Ricossa sur *Le Pape du Concile* ⁽⁴⁾. Il prouve avec de multiples documents que Jean XXIII était **membre de la Contre-Église**. Tout son pontificat le prouve. Donc nouvelle question, déjà posée à l'abbé Belmont : **« Comment un membre de la Contre-Église peut-il être Vicaire de Jésus-Christ ? »**

N'est-ce pas l'obex que Mgr Guérard n'a pas vu ?

Très sainte Vierge Marie de La Salette, protégez-nous !



Francia - La Salette - Santuario N.D. de la Salette - Nostra Signora di la Salette (19-9-1846)

⁴http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_RICOSSA_Le-Pape-du-Concile.pdf